

PRIME COMMUNALE « ENSEIGNE »
Formulaire d'engagement de prime

Dossier à communiquer :
Service Urbanisme - Logement
A l'attention de Nadia HALIN
Boulevard du Midi, 22 - MARCHE
2^{ème} étage - Bureau n° 14
☎ 084/32.70.23
✉ nadia.halin@marche.be

Case réservée à l'administration
n° dossier

DEMANDE DE PRIME ENSEIGNE RECUE LE :

Formulaire à communiquer AVANT la pose de l'enseigne

Marche à suivre :

1) Solliciter un permis d'urbanisme en respectant les règles que la Ville de Marche-en-Famenne recommande :

- ✓ Des lettres découpées, détachées directement placées sur la façade (à l'aide de plots, etc.), les enseignes verticales (perpendiculaires) sont autorisées également;
- ✓ Le caisson lumineux et le panneau de fond sont interdits sur tout le territoire;
- ✓ Seul, un éclairage indirect est autorisé;
- ✓ La lettre, sous forme de boîtier lumineux est autorisée avec un éclairage à l'intérieur de celle-ci mais qui sera orienté vers la façade;
- ✓ Les logos sobres sont autorisés;
- ✓ Pas de restriction au niveau des couleurs qui seront en harmonie avec le bâtiment et son environnement immédiat;

2) Pour information, voici les montants octroyés :

Le taux de la prime est de 40% du coût de l'enseigne avec un montant maximum de 248 € par demande. Pour plusieurs enseignes, l'intervention ne pourra pas dépasser 496 €.

En ce qui concerne les enseignes exceptionnelles ayant un caractère artistique et créatif certain, le taux d'intervention sera porté à 50% du coût de l'enseigne sans dépasser 992 € par enseigne.

3) Compléter le verso du présent document et l'accompagner :

- d'une copie du devis.



COORDONNEES DU DEMANDEUR :

Nom et prénom :

Adresse :
.....

NOM ET ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT SUR LEQUEL SERA APPOSEE L'ENSEIGNE :

Dénomination de l'établissement :

Adresse complète :
.....

LIBELLE EXACT DE L'ENSEIGNE :

.....

COMPTE BANCAIRE cette section doit être totalement complétée et exempte de toute rature.

Nom et prénom du titulaire:

Adresse complète :
.....

Numéro de compte sur lequel sera versée la prime :

IBAN

--	--	--	--	--

--	--	--	--	--	--

--	--	--	--	--

--	--	--	--	--

BIC

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Je soussigné(e)

NOM

PRENOM

.....

Fait à, le / /

Signature

--



PRIME COMMUNALE « ENSEIGNE »
Formulaire de libération de prime

Dossier à communiquer :
 Service Urbanisme - Logement
 A l'attention de Nadia HALIN
 Boulevard du Midi, 22 - MARCHE
 2^{ème} étage - Bureau n° 14
 ☎ 084/32.70.23
 ✉ nadia.halin@marche.be

<u>Case réservée à l'administration</u> <u>n° dossier</u>
DEMANDE DE PRIME ENSEIGNE RECUE LE :
PERMIS D'URBANISME OBTENU LE :

Formulaire à communiquer APRES la pose de l'enseigne

COORDONNEES DU DEMANDEUR :

Nom et prénom :

Adresse des travaux :

N° tél / e-mail :@.....

LIBELLE EXACT DE L'ENSEIGNE :

.....

Afin que la prime puisse vous être versée après l'obtention du permis d'urbanisme, les documents suivants doivent impérativement parvenir au service urbanisme :

- le présent document;
- facture acquittée ou preuve du paiement;
(extrait de compte)
- photos de l'établissement après la pose de l'enseigne;
- votre numéro de compte.
(uniquement si celui-ci a changé depuis votre demande de prime)

IBAN

BIC

